



Ville d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le **13 OCT. 2025**

ID : 062-216204735-20251006-25_04_08-DE

SLO

DCM 25.04.08

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
6 octobre 2025

Date de convocation :
3 octobre 2025

Objet :

**Accord de principe sur la demande de garanties d'emprunts
formulée par la Société Flandre Opale Habitat pour la
construction de 26 logements rue Roger Salengro à Isbergues**

Votes pour : 21
Vote contre : 0
Abstentions : 4

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Benoît COUPET – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – Mme Caroline BERROD – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Maxime THERY – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – Mme Nathalie DELZONGLE – M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Aude DERVILLERS a donné procuration à Mme Nathalie LEGRAND ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à M. Michaël DELHAYE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- M. Thierry DISSAUX a donné procuration à M. Pascal GANTOIS ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER.

Membres absents : M. Stève CAMPAGNE – Mme Frédérique SAUVAGE – M. Michel BINCTEUX – Mme Céline COTTREZ.

Monsieur Laurent DANIEL est nommé secrétaire de séance.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le **13 OCT. 2025**

ID : 062-216204735-20251006-25_04_08-DE

S²LO

DCM 25.04.08

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Société Flandre Opale Habitat sollicite l'accord de principe de la commune sur 2 emprunts à garantir à hauteur de 20% pour la construction de 26 logements situés rue Roger Salengro.

Le premier emprunt est destiné à la construction de 11 logements collectifs pour un montant total de 1 758 972 € constitué des quatre lignes de prêts (PLUS-PAI) suivantes :

- 300 367 € sur une durée de 50 ans (PLUS Foncier) ;
- 878 232 € sur une durée de 40 ans (PLUS Construction) ;
- 156 703 € sur une durée de 50 ans (PLAI Foncier) ;
- 423 670 € sur une durée de 40 ans (PLAI Construction).

Le second emprunt est destiné à la construction de 15 logements individuels pour un montant total de 1 773 812 € constitué des quatre lignes de prêts (PLUS-PAI) suivantes :

- 349 075 € sur une durée de 50 ans (PLUS Foncier) ;
- 861 884 € sur une durée de 40 ans (PLUS Construction) ;
- 173 123 € sur une durée de 50 ans (PLAI Foncier) ;
- 389 730 € sur une durée de 40 ans (PLAI Construction).

Il précise que dans l'attente des documents nécessaires à la garantie effective de ces emprunts, il convient de délibérer pour un accord de principe sur ces derniers.

Le conseil municipal, après délibération, donne un accord de principe pour garantir à hauteur de 20 % les 2 emprunts précédemment cités.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication

ip

David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
10 oct. 2025

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.